

Commune de
BARBAZAN
(Haute-Garonne)



STATION THERMALE CLASSEE

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal
du Mardi 03 février 2016 à 18h00
à la Mairie de Barbazan

Présents : Mmes STRADERE Michèle, ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine,

Mrs BRUNA Roger, DELORT Thierry, SIBRA Gérard, SALES André, VALLE Antony MAURETTE Bernard.

Absente excusée : Madame NOE Liliane

Madame STRADERE, Maire de Barbazan, ouvre la séance en remerciant les présents et en leur demandant d'accepter la présence de Mme Martine BUZON, secrétaire de Mairie, pour faire le compte-rendu de séance et l'intégrer au site Internet de la commune.

1°) INVESTISSEMENTS

KIOSQUE BUVETTE :

L'évacuation de l'eau du kiosque buvette ne s'effectue pas correctement car l'eau passe sous le casino et il est impossible de curer correctement. Il faut donc capter le forage et la buvette puis diriger l'eau vers le fossé.

TABLES SALLE DES FETES ET LAC

Les tables de la salle des fêtes sont abimées. De nouvelles seront achetées qui resteront dans la salle des fêtes. Seront prêtées les anciennes.

3 tables de piquenique seront aussi achetées pour les installer au lac.

GUINGUETTE DU LAC –

Une personne propose d'ouvrir l'été la guinguette du lac. Un bail sera donc rédigé à titre précaire et révocable.

GRILLES DES THERMES –

Suite au vol des grilles des thermes l'assurance nous rembourse sur présentation de facture à l'identique. Cet achat sera utilisé pour sécuriser le parc des paons.

ACHAT DE GARAGES -

Pour améliorer l'entrée visuelle de Barbazan, l'achat du terrain et des garages puis leur démolition avenue Allée le Vignaux est envisagée.

2°) GESTION DU PERSONNEL

Louissette SABOULARD a mis au monde une petite Julie. Un bouquet de fleurs et un cadeau lui ont été envoyés. Louissette reprendra son travail à 80 %. Mounia qui assurait une partie de son remplacement ne peut continuer pour raisons familiales. Une nouvelle personne sera donc recrutée jusqu'au retour de Louissette.

Marielle PENE a demandé une prolongation de son congé parental jusqu'au 7 août 2016.

3°)SDEHG

Le Sdehg demande à délibérer sur les compétences optionnelles qu'il souhaite acquérir parmi celles-ci :

- création et exploitation de réseaux de chaleur ou de froid (L2224-38 du CGCT),
- création, entretien et exploitation d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (L2224-37 du CGCT),
- aménagement et exploitation d'installations de production d'électricité de proximité (L2224-33 du CGCT),

4°) VENTE DE BOIS

Route de Luscan ERDF a fait tomber deux arbres. Une personne veut acheter ces 11 stères au prix de 40 € le stère.

5°) REPAS DES ANCIENS.

Le repas à lieu le 28 février 2016 à 12h. La commune prend en charge les frais de repas. Celui-ci est gratuit aux personnes de 60 ans et plus habitant à Barbazan. 19 € pour les personnes souhaitant se joindre au repas.

L'apéritif et l'animation est pris en charge par IDEAL 31.

6°) QUESTIONS DIVERSES -

TRONCONNEUSE ELAGUEUSE

2 tronçonneuses sont nécessaires pour l'entretien du village par les employés communaux, Mr SIBRA s'occupe de faire faire des devis.

LOCATION MAM

Un appartement vide à la Résidence de Ges sera loué par des personnes désirant créer une maison assistante maternelle.

SUBVENTIONS

Le Toit des Thermes a fait l'objet d'une demande à la DETR qui accorde la subvention.

De même pour la démolition de bâtiments communaux : les demandes sont acceptées.

SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX –

Comme chaque année une convention est signée pour leur verser une subvention.

MISE A DISPOSITION DU CHALET DU LAC –

Une demande a été faite à la CCHC pour mettre le chalet du Lac à la disposition de la Mairie de Barbazan. Après accord une convention est signée.

Ce chalet sera mis à la disposition de l'association de pêche.

La mise à disposition des terrains par la commune à la CCHC en 2011 est donc annulée et les terrains récupérés.

TNT –

Pour les personnes âgées, le facteur est habilité à régler les téléviseurs. Il faut s'équiper d'un décodeur.

CHEMIN DE GES -

Il doit être élargi dans certains endroits afin de permettre au marchand de bois de travailler en toute sécurité. Le prix de ces travaux sera partagé.

LOCAL DE L ASSISTANTE SOCIALE –

Une demande a été faite auprès du conseil départemental pour une mise à disposition de ce local afin de le louer.

LA POSTE -

Dans certains bureaux de poste mise en place d'un facteur-guichetier. Mme le Maire demande un rendez-vous afin d'être associée au futur projet de transformation.

ENTRETIEN DES FOSSES DU LAC -

Prévoir au budget une somme annuelle pour l'entretien de ces fossés.